

ÉCOQUARTIER *Daudet* JOURNAL DU PROJET

N°05 • JUIN 2018

édite

DE LA NATURE EN VILLE

Alors que quatre français sur cinq vivent en ville, le besoin de nature devient un fait de société. Cette envie de vert s'exprime partout, sur le balcon, la terrasse mais aussi dans les squares et les jardins. Les exigences du développement durable nous invitent à aller plus loin pour bâtir la ville-nature.

Aujourd'hui, on en a la certitude, les potentialités de la nature sont immenses. Elle agit de façon positive et durable sur la qualité de vie de ses habitants. Ces nombreuses fonctions (paysagère, biologique, bioclimatique, d'assainissement...) ont des répercussions directes sur la santé, le bien-être. La présence de la nature constitue un levier essentiel pour que les habitants (re)trouvent plaisir à vivre en ville.

C'est dans ce cadre, et pour répondre à ces ambitions, que le projet écoquartier Daudet a été conçu en intégrant très en amont les questions environnementales et paysagères.

En proposant plus de 40 % d'espaces végétalisés (cœurs d'îlots privés et espaces publics confondus), l'écoquartier répond à ces nouveaux enjeux de nature en ville. Il participe à préserver la biodiversité et à valoriser la nature en ville. Il contribue, via des continuités écologiques, à prolonger la trame verte à l'échelle de la commune et de la métropole et à relier les grands réservoirs de biodiversité que sont la colline du Murier et les berges de l'Isère.

Ces efforts ont été récompensés le 17 octobre dernier au ministère de la Transition Écologique et Solidaire. Saint-Martin-d'Hères a obtenu le label Ville-nature 2017, un prix qui s'inscrit dans le cadre du concours national "Capitale de la biodiversité" et qui récompense l'intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement et de rénovation.

En bref ...

- Rues Louise Bourgeois et Niki Saint Phalle, place Sonia Delaunay : l'écoquartier Daudet met à l'honneur des artistes féminines.

C'est parti pour la phase 2

APRÈS AVOIR ÉTÉ PRÉSENTÉES EN RÉUNION PUBLIQUE, LES OPÉRATIONS DE LA PHASE 2 VONT BIENTÔT VOIR LE JOUR.



ESPRIT LIBRE, RUE ALPHONSE DAUDET

- Un bâtiment de 4 étages comprenant 28 logements en accession privée du T2 au T5.
- TVA à 5,5 % au lieu de 20 %
- Jardin ou terrasse privative ainsi que cave et cellier pour chaque logement.
- Végétalisation des façades et de la toiture terrasse du parking silo avec pergolas et jardins partagés pour les résidents.
- Installation de nichoirs dans le cœur d'îlot et sur la toiture terrasse végétalisée.
- Installation de bacs de compost collectifs et d'un bac de récupération des eaux de pluie sur la toiture du parking silo.
- Efficacité bioclimatique du bâtiment (inertie thermique des plafonds et des planchers, étanchéité à l'air, RT2012).

TEXIER PROMOTION/ FSC PROMOTION
Renaud Blain Immobilier
04 76 48 59 89
ARCHITECTE
Arche 5 Architectes

L'ADELINE, RUE ALPHONSE DAUDET

- Un petit bâtiment de 2 étages comprenant 14 logements locatifs sociaux du T2 au T5.
- Construction en bois (structure et menuiseries).
- Jardin ou terrasse privative ainsi que cellier indépendant pour chaque logement.
- Logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.
- Logements traversant et bénéficiant d'une orientation multiple.
- Norme RT2012 - 20 % pour réduire les consommations énergétiques et efficacité de l'enveloppe du bâtiment (Bbio - 20 %).
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées pour éviter les collisions d'oiseaux.
- Utilisation des filières courtes et locales.

ACTIS
Laurine Caron
laurine.caron@actis.fr
04 76 20 41 07 – 06 61 94 41 93
ARCHITECTE :
R2K Architectes

LE MAFALDA, RUE ALPHONSE DAUDET

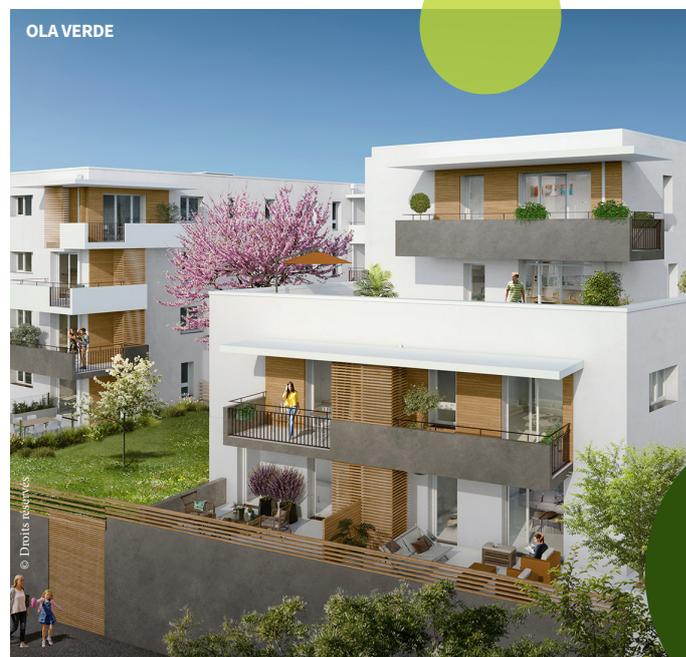
- Un bâtiment de 6 étages comprenant 16 logements locatifs sociaux du T2 au T4.
- Terrasse privative et cellier indépendant pour chaque logement.
- Locaux vélos confortables et couverts.
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple
- Nichoirs en façade ou en toiture terrasse et espaces favorables à la petite faune sur les toitures végétalisées.
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (étanchéité à l'air, inertie thermique des plafonds et des planchers, CEP < 40 kWh et Bbio - 20 %).
- Mise en place d'un système de valorisation énergétique innovant avec réutilisation de la chaleur des eaux grises (eaux usées) pour préchauffer l'eau froide.

OPAC38
contac.smh@opac38.fr
ARCHITECTE
AKTIS Architecture

OLA VERDE, RUE ALPHONSE DAUDET

- 2 bâtiments de 4 étages comprenant 29 logements en accession privée du T2 au T4.
- TVA à 5,5 % au lieu de 20 %.
- Terrasse privative et cellier indépendant pour chaque logement.
- Locaux vélos confortables et couverts.
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple.
- Végétalisation de toutes les toitures.
- Nichoirs en façade ou en toiture terrasse et espaces favorables à la petite faune sur les toitures végétalisées.
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (étanchéité à l'air, Bbio - 20 %).
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées pour éviter les collisions d'oiseaux.

COGEDIM
Julie Potelle
jpotelle@altareacogedim.com
04 76 89 69 89
ARCHITECTE
AKTIS Architecture



Une q
sur le
Co
ISÈRE AM
Patric
p.maron@e
04 76

Zoom sur

UN QUARTIER QUI FAVORISE LE VIVRE ENSEMBLE

L'écoquartier s'appuie sur différentes fonctions urbaines qui cohabitent et qui favorisent le dynamisme du secteur. Le programme propose une véritable mixité fonctionnelle (logements, commerces, équipements existants...) facteur de rencontres et de lien social.

Ceci est renforcé par l'aménagement d'espaces publics généreux (50 % de la surface de la Zac) et fédérateurs : jardins familiaux, citystade, placette centrale, balade urbaine végétalisée et support d'activités de détente et de loisirs...

La création de cette polarité de quartier vient renforcer l'attractivité économique du secteur et contribuera à son rayonnement sur tout le grand quartier Est de la commune. L'arrivée

d'une nouvelle population permettra à la fois de renforcer l'offre existante (zones d'activités de la Zac Centre, équipements publics et scolaires...) et de répondre à des besoins spécifiques aujourd'hui non couverts, notamment avec l'installation de commerces et services de proximité, au cœur du quartier.

LES JARDINS DE MATTEA, RUE NIKI DE SAINT PHALLE

- Un bâtiment allant de 3 à 5 étages comprenant 24 logements locatifs sociaux du T2 au T5.
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple.
- Terrasse privative et cellier indépendant pour chaque logement.
- Nichoirs en toiture terrasse.
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées pour éviter les collisions d'oiseaux (sérigraphie).
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (isolation renforcée, apports solaires passifs, étanchéité à l'air, inertie thermique des plafonds et des planchers, Bbio - 20 %).
- Mise en place d'un système de valorisation énergétique innovant avec réutilisation de la chaleur des eaux grises (eaux usées) pour préchauffer l'eau froide.

OPAC38

contact.smh@opac38.fr

ARCHITECTE

Archigroup Architecte

LES JARDINS DE JULIA, RUE NIKI DE SAINT PHALLE

- Un bâtiment de 4 étages comprenant 25 logements en accession privée du T2 au T5
- TVA à 5,5 % au lieu de 20 %
- Terrasse privative et cellier indépendant pour chaque logement
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple
- Mutabilité / évolutivité des logements
- Locaux vélos confortables et couverts
- Nichoirs en toiture terrasse et espaces favorables à la petite faune sur les toitures végétalisées (reliefs, bois morts, roches...)
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées pour éviter les collisions d'oiseaux (sérigraphie)
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (isolation renforcée, apports solaires passifs, étanchéité à l'air, inertie thermique des plafonds et des planchers, Bbio - 20%).

BOUYGUES IMMOBILIER

Annie Pommet

a.pommet@bouyguesimmobilier.com

com

06 62 07 67 52

LES CONTEMPORAINES



LES LUCINES, RUE NIKI DE SAINT PHALLE

- 3 villas en accession privée de type T4 en duplex - "Les Villas des Lucines" avec accès indépendant.
- 12 logements en accession privée en habitat intermédiaire de type T3 et T4 en duplex avec accès indépendant - "Le Carré des Lucines".
- 19 logements en accession privée dans un bâtiment de 2 étages du T2 au T5 "Le logis des Lucines".
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple.
- Jardin ou terrasse privative ainsi que cellier indépendant pour chaque logement.
- Nichoirs en toiture terrasse et espaces favorables à la petite faune sur les toitures végétalisées.
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées pour éviter les collisions d'oiseaux.
- Végétalisation importante du projet avec intégration de jardinières pour certains logements.
- Installation d'un système de compostage collectif.
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (isolation renforcée, étanchéité à l'air, inertie thermique des plafonds et des planchers, matériaux de l'enveloppe, Bbio - 20%, RT2012 - 20 %).

TECCELIA / BETRIM

Hélène NEYROUD

h.neyroud@groupepmtb.com

06 69 20 53 07

ARCHITECTE :

GCA Architecture

LES CONTEMPORAINES, RUE NIKI DE SAINT PHALLE

- 12 logements en accession sociale en habitat intermédiaire de type T3 et T5 en duplex.
- Accès indépendants pour chaque logement.
- Logements traversants et bénéficiant d'une orientation multiple.
- Jardins ou terrasses privatives et cellier indépendant pour chaque logement.
- Locaux vélos confortables et couverts.
- Nichoirs en façades.
- Maîtrise de la transparence des surfaces vitrées dans les espaces communs pour éviter les collisions d'oiseaux.
- Végétalisation importante du projet avec intégration de jardinières pour certains logements.
- Installation d'un système de compostage collectif.
- Efficacité énergétique et bioclimatique du bâtiment pour réduire les consommations énergétiques (isolation renforcée, étanchéité à l'air, inertie thermique des plafonds et des planchers, Bbio - 20 %, RT2012).

ISÈRE HABITAT

Sandra DAMBLANT

s.damblant@isere-habitat.fr

04 38 12 46 10 / 06 33 08 53 01

ARCHITECTE :

GCA Architecture

LES JARDINS DE JULIA



question projet ?

contacter

AMÉNAGEMENT

de MARON

legia-groupe.fr

70 97 34

Label ÉcoQuartier en route vers la ville durable

Engagement n° 20 : Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET VALORISER LA NATURE EN VILLE

Afin de favoriser la biodiversité sur l'écoquartier, des actions sont mises en œuvre dans le cadre du projet des espaces publics de l'écoquartier. C'est également le cas dans les opérations privées, et cela dès le travail de conception.

IMPULSER L'ENGAGEMENT DES OPÉRATEURS PRIVÉS

Les opérateurs privés participent au maintien et au renforcement de la biodiversité avec, par exemple :

- la réalisation de clôtures qui ne fassent pas obstacle à la petite faune ;
- le choix d'une palette végétale locale, indigène, non invasive et non allergisante qui ne nécessite pas l'utilisation de produits phytosanitaires pour les jardins et cœurs d'îlots ;
- la réalisation de toitures végétalisées sur les socles de stationnement, semi-intensive a minima, de surface de pleine terre avec, pour certains, l'installation de nichoirs et d'aménagements de type bois mort ;
- le recours à des surfaces peu réfléchissantes et sérigraphies afin d'éviter les collisions des oiseaux sur les parois vitrées.

RENFORCER ET DÉVELOPPER DES PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT SUR LES ESPACES PUBLICS

une attention particulière est notamment portée sur :

- le dessin de la trame verte en s'appuyant sur les trois strates (herbacée, arbustive, arborée) afin de renforcer les continuités écologiques et la biodiversité ;
- le choix du mobilier d'éclairage et notamment la forme et l'orientation du faisceau ainsi que l'intensité et les plages horaires déterminées de façon à limiter la pollution lumineuse et la gêne occasionnée à la faune ;
- le maintien de la biodiversité avec l'installation de refuges pour la petite faune, notamment dans le cadre de la relocalisation des jardins familiaux (abris à hérissons, à insectes, nichoirs...).
- la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts sur l'ensemble du site Daudet en complément du "zéro phytosanitaire".
- le choix d'aménagements compatibles avec un entretien mécanique des espaces verts et sans arrosage automatique.

Près
d'ici

UNE NOUVELLE LIGNE CHRONO DÈS SEPTEMBRE

Dès septembre, la ligne n°11 (Comboire - La Rampe - Eybens - Poizat - Saint-Martin-d'Hères - Campus) rejoindra le réseau Chrono. Cela se concrétisera par un renforcement de l'offre (de 4 à 10 minutes en heure de pointe), une plus forte amplitude horaire (de 5 h à 1 h du matin) et un fonctionnement 7j/7 y compris pendant les vacances scolaires. Ces bus offrent un même niveau de service que le tram grâce à un programme d'aménagements qui vise à améliorer les temps de parcours de la ligne et garantir la régularité des services.



En savoir plus

UN CHANTIER PROPRE POUR LIMITER LES NUISANCES ET ÊTRE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis déjà plusieurs mois, les travaux ont démarré sur l'écoquartier. Que ce soit ceux liés à l'espace public ou ceux des projets de construction privés, tous s'inscrivent dans le cadre d'un "chantier propre".

C'EST QUOI UN "CHANTIER PROPRE" ?

Ce chantier respectueux de l'environnement s'inscrit dans le prolongement des efforts de qualité environnementale mis en place dans la conception de l'écoquartier.

Tout chantier génère des nuisances sur l'environnement proche. L'enjeu d'un chantier respectueux de l'environnement est de limiter ces nuisances au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

Dans ce cadre, l'ensemble des entreprises intervenant sur le chantier des espaces publics signe la

"charte chantier propre", pièce contractuelle du marché de travaux, et s'engage à respecter les consignes édictées dans ce document.

Cette charte se décline autour de 3 grands axes :

- La maîtrise des consommations (sensibilisation des compagnons, suivi des consommations mensuelles d'eau et d'électricité...).
- La maîtrise des nuisances (réduction du bruit, nettoyage des salissures/pollution, limitation des déplacements, intégration des plaintes des riverains...).

- La gestion sélective des déchets (tri sélectif sur le chantier ou en usine de valorisation).

Si vous rencontrez un problème avec le chantier, vous pouvez contacter Patrice Maron d'Isère Aménagement au 04 76 70 97 34.